

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin du **25-10-2019** à 18hr30, au bureau municipal, 27 rue des Érables. Sous la présidence de Monsieur Steeve Grenier, maire.

Étaient aussi présents :

Hugo	Côté	Conseiller	Siège #01
Éric	Mansour	Conseiller	Siège #02
Sandra	Grenier Cyr	Conseiller	Siège #03
Pierre	Bureau	Conseiller	Siège #05
Roger	Lévesque	Conseiller	Siège #06

Myriam Picard, Secrétaire-Trésorière, est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Steeve Grenier, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, procède à l'ouverture de la séance.

Rés : 2019-154

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, Roger Lévesque, conseiller et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2019-155

3. ADOPTION RÈGLEMENT EMPRUNT 2019-179

Il est proposé par Hugo Côté, conseiller et unanimement résolu d'accepter le règlement d'emprunt 2019-179, décrétant une dépense de 1 597 656 \$ et un emprunt de 1 574 656 \$ pour la réfection et l'agrandissement du bâtiment polyvalent communautaire intergénérationnel.

Il y a abstention de lecture du règlement. Une copie du règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouvertures habituelles.

Adopté à l'unanimité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le pro-maire, leur donne les réponses appropriées.

Rés : 2019-156

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Roger Lévesque, conseiller et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 19 h 13 .

Steeve Grenier, Maire

Myriam Picard, Secrétaire-Trésorière